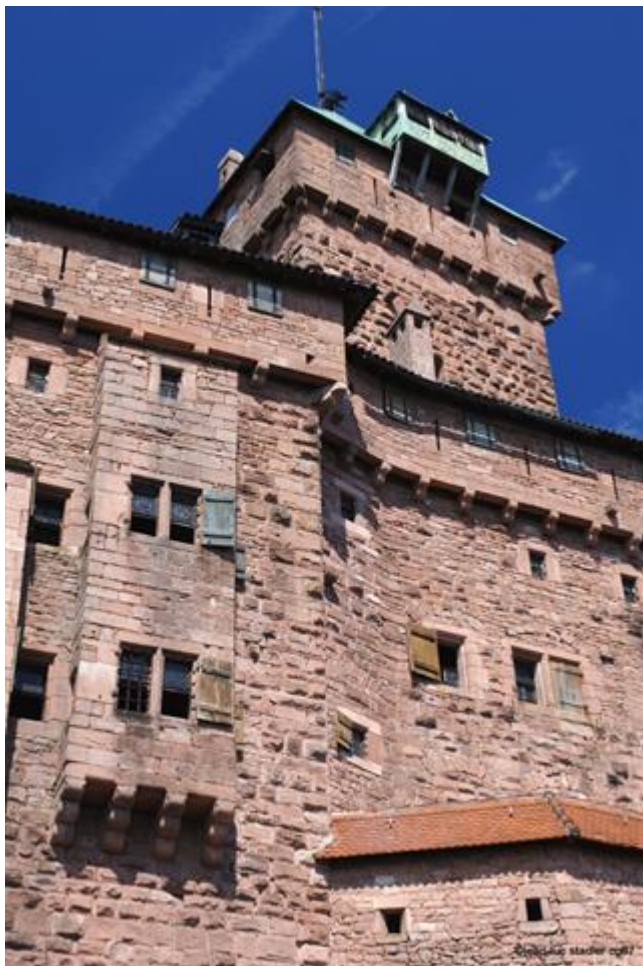


La Collectivité européenne d'Alsace et les châteaux forts



Faire du patrimoine culturel et des châteaux forts un « patrimoine vivant » pour les habitants et les visiteurs de l'Alsace.

Les 80 ruines de châteaux forts de montagne en Alsace sont emblématiques de notre région; elles constituent un lien entre passé et avenir, auquel notre population reste profondément attachée. La Collectivité européenne d'Alsace a développé une **politique patrimoniale originale** visant à fournir à la population les moyens de s'approprier « son » patrimoine, et d'en permettre, sur le terrain, une « pratique » citoyenne et démocratisée. L'enjeu est ici de sensibiliser, responsabiliser, structurer et former nos concitoyens pour en faire des acteurs compétents et responsables, pouvant en toute connaissance de cause aborder sur le terrain un patrimoine protégé, car remarquable, fragile ou menacé.

Ainsi, au travers de ses dispositifs d'aide au bénévolat, la CeA accompagne la réalisation de plus de journées de travail bénévole sur les ruines de châteaux. Mais l'investissement concret de la population se décline également et de longue date sur d'autres patrimoines, forts, chapelles, petit patrimoine non protégé, faisant de nos « vieilles pierres » autant de supports à projets et initiatives. Chantiers écoles, chantiers de formation ou d'insertion, découverte, initiation, le « patrimoine castral vivant » fédère, épanouit, construit ou reconstruit les personnes autour de projets de valorisation culturelle ou de sauvegarde monumentale.

La Collectivité européenne d'Alsace, au-delà des actions réalisées au château du Haut-Koenigsbourg :

- **accompagne les porteurs de projets**, les propriétaires et gestionnaires de monuments dans le montage de leurs projets de valorisation et de sauvegarde,
- fournit un **accompagnement technique et méthodologique** pour permettre à des acteurs non professionnels ou spécialisés de monter et faire vivre des projets sur et autour du patrimoine,
- anime et structure le réseau des acteurs associatifs du patrimoine,
- **anime le réseau des « Veilleurs de châteaux forts »** et ses actions,
- propose, depuis 2012, en relation avec « Châteaux forts vivants », des **journées de « tourisme citoyen »** sur les ruines (découverte et expérimentation de techniques de chantier, fouille, relevés etc...),
- participe au **financement de travaux de restaurations** des monuments historiques.

Contact : Mathias HEISSLER, architecte du Patrimoine, mathias.heissler@alsace.eu
